

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°10-2021

Affaire « Chéritel contre des militants de la CFDT »

La FGA-CFDT soutient ses militants sans réserve !

Trois militants de la CFDT agro Bretagne sont poursuivis pour diffamation devant le tribunal correctionnel de Paris, le 18 mars 2021, pour avoir dénoncé, dans un tract sur Facebook, les conditions d'emplois de travailleurs bulgares.

Ce tract dénonce des comportements illégaux de la société Chéritel Tregor Légumes à l'égard de ses salariés bulgares (frais de déplacements à la charge des employés et non de l'employeur, postes de travail temporaire occupés de manière permanente, non-paiement des heures supplémentaires, conditions de logements indignes...).

Cette publication s'inscrit dans le contexte général d'une procédure ouverte à l'encontre de la société Chéritel et de son gérant, M. Jean Chéritel, poursuivis devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc pour non-respect des règles applicables en matière de détachement de salariés (en l'occurrence, ici, les salariés bulgares mis à disposition par la société prestataire bulgare Vadijob).

Le syndicat général de l'agroalimentaire (SGA) CFDT des Côtes d'Armor et la FGA-CFDT se sont constitués partie civile dans cette affaire.

Cette affaire a donné lieu à la condamnation, le 11 décembre 2018, devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc, de la société Chéritel Tregor Légumes et de M. Jean Chéritel, reconnus coupables du délit de marchandage. La société Chéritel est condamnée à 261 000 euros d'amende et M. Jean Chéritel écope, de son côté, d'une peine de 2 ans de prison avec sursis, à laquelle s'ajoute une amende de 10 000 euros.

La FGA-CFDT espère que ces trois militants qui n'ont fait qu'informer nos adhérents sur le combat mené par le syndicat seront relaxés.

La FGA-CFDT mène depuis des années un combat pour le respect des droits des salariés migrants et la lutte contre le dumping social qui en découle. Elle continuera à tout mettre en œuvre pour que la dignité et les droits de chaque salarié migrant soient respectés.

Fait à Paris, le 17 mars 2021

Contacts :

Fabien GUIMBRETIERE, Secrétaire général : 01.56.41.50.50

Hélène DEBORDE, Secrétaire fédérale : 06.11.54.57.88

Presse : 06.89.04.25.27